

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50

Les prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

INSERCTIONS: Annonces: la ligne. 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAPITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

ROUBAIX, LE 2 JUIN 1882

Bulletin du Jour

Le gouvernement anglais a accepté la proposition de M. de Freycinet, tendant à réunir à Constantinople une conférence des ambassadeurs pour régler la question égyptienne.

1. Maintien du statu quo, c'est-à-dire suzeraineté du sultan et autonomie de l'Égypte.

2. Confirmation des franchises égyptiennes telles qu'elles sont garanties par les firmans.

La conférence aurait donc avant tout pour rôle de réagir contre la prétention affichée par la Porte d'agir en Égypte dans la plénitude de la souveraineté.

L'INTERPELLATION DELAFOSSE

La séance d'hier à la Chambre des députés porte en elle un double enseignement.

M. Gambetta nous conduisait à la guerre.

M. de Freycinet nous ménage une paix probable, mais pleine d'humiliations.

M. Gambetta nous conduisait à la guerre; son imprudent discours, que nos lecteurs liront plus loin, le démontre surabondamment.

LES ROSES

MONSIEUR VINCENT

PAR M^{me} J. O. LAVERGNE.

IV

Cette dame avait dû être fort belle, mais elle paraissait avoir beaucoup souffert, et ses cheveux noirs étaient entrecilés de fils d'argent.

— C'est vous, mademoiselle, qui faites si bien les bouquets? dit-elle; je viens vous prier de m'en composer un, tout en roses blanches pour une fiancée. Vous pourriez y mêler d'autres fleurs, pourvu qu'elles soient blanches.

— Le faut-il gros, madame? car il n'y a pas de plus de roses en cette saison, et je craignais de ne pas en avoir assez.

— Je n'ai pas une grande dimension, mademoiselle, mais à un joli arrangement, comme vous les savez si bien faire

LE MANUEL DU PARFAIT FONCTIONNAIRE

Avec nos gendarmes, nos préfets et mes évêques, je tiens la France dans ma main, disait Napoléon I^{er}.

Le mot de Thiers serait-il vrai? M. Gambetta ne serait-il donc qu'un fou furieux?

Dans tous les cas, ce n'est pas un diplomate, et c'est un diplomate dont nous avons besoin. Sa chute, confirmée hier par la majorité parlementaire, est un véritable bonheur public.

Après avoir affirmé que la France était prépondérante en Égypte après avoir subi malgré ses solennelles déclarations, les concours dédaigneux de l'Angleterre, voici qu'il va nous mettre en tutelle et nous donner comme conseil de famille, les grandes puissances réunies en Congrès, c'est-à-dire des indifférents ou des ennemis.

Le Juge du camp, le président de ce conseil de famille, sera M. de Bismarck.

La France de Bouvines, de Rocroy et d'Austerlitz, retombée en état de minorité, ne pourra rien faire sans l'autorisation du Congrès.

C'est le comble de l'humiliation. La rage et la honte nous montent au visage quand nous pensons qu'il était si facile, avec un peu de prudence et de dignité, d'éviter une solution devenue aujourd'hui inéluctable et qui nous atteint dans notre honneur et notre patriotisme.

Il ne fallait pas se jeter tête baissée dans cette aventure égyptienne. Il fallait se garder et contre cette politique d'intervention personnelle et outragée préconisée par M. Gambetta, et contre cette lâcheté fanfaronne de M. de Freycinet, qui nous rappelle en cette aventure, ces poltrons qui, voyageant seuls la nuit, chantaient à tue-tête pour tromper leur peur.

La solution qui s'imposait, à notre avis, était la suivante: Dès le début, il convenait de provoquer un Congrès Européen et de confier à la Porte la pacification de l'Égypte, sous le contrôle des puissances réunies.

Si la Porte était trop faible pour assurer le rétablissement de la paix au Caire et à Alexandrie, il fallait donner ce mandat à une puissance de second ordre, à l'Espagne par exemple.

De cette façon, on laissait en suspens cette question de suprématie qui se résout maintenant en faveur de l'Angleterre; on ménageait pour l'avenir notre influence en Égypte, on ne s'exposait pas à devenir l'auxiliaire méprisé de la Grande-Bretagne, on ne se plaçait pas sous la tutelle de l'Europe, et nous rentrions dans le Concert Européen avec le rôle honorable, auquel nous avons le droit de prétendre, malgré les désastres de 1871 et la mutilation de notre territoire.

La Chambre, suivant son ministre dans ses contradictions et ses coupables faiblesses, a approuvé et applaudi hier son langage lâche, comme elle avait approuvé et applaudi, il y a quinze jours, ses hautes affirmations de suprématie en Égypte.

Ces votes contradictoires, ce manque d'esprit de suite et de fermeté auront un double résultat: retentissement dans le pays tout entier.

Tous ceux qui ont au cœur l'amour de la patrie et la passion de sa gloire se souviendront avec découragement que, depuis douze ans, nous avons dépensé sans compter nos milliards, payé les impôts les plus onéreux, pour assurer le relèvement de la France, et la reconstruction de nos armées détruites, et que ces douze années de sacrifice servent uniquement à démontrer notre faiblesse et notre isolement.

PIERRE SALVAT.

REVUE DE LA PRESSE

Nos lecteurs comprendront qu'un lendemain de l'important débat qui s'est engagé hier à la Chambre des députés, nous leur donnons l'opinion des journaux de toutes nuances sur la situation respective de M. de Freycinet et de M. Gambetta, qui ont été en somme, les deux lutteurs, les deux adversaires de la journée.

Si nous a été possible de soulever un coin du voile, sous lesquels les politiques Français cachent leur visage, nous devons ce résultat, à l'initiative d'un député de la droite, M. Delafosse qui a montré dans cette affaire un tact et une habileté auxquels les Parlementaires actuels ne nous ont pas habitués.

Arrivons maintenant à la journée d'hier: LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE: On a vu le président du conseil, ministre des affaires étrangères, monter et remonter à la tribune pour retirer les explications qu'il venait d'apporter, pour démentir les paroles qu'il avait prononcées et même répétées avec énergie, pour donner à la France et à l'Europe le lamentable spectacle d'un chef de gouvernement qui se coupe dans ses replis comme un accusé dans un interrogatoire. On l'a entendu affirmer, ce que nos pires ennemis n'oseraient soutenir, que l'indépendance de l'Égypte, principale garantie de sécurité de nos possessions africaines, est une institution viagère qui disparaîtra de droit avec le khédive actuel, à moins que nous n'obtenions du sultan l'abdication d'Abdul-Hamid le renouvellement des firmans.

On l'a entendu encore, avec une véritable stupefaction, annoncer d'avance et publiquement aux puissances étrangères que jamais, en aucun cas, il n'aurait recours à la force militaire dans les affaires d'Égypte et que leurs décisions, quelles qu'elles soient, obtiendraient son assentiment. Nous ignorons si dans l'histoire des petits États on peut citer un ministre ayant livré ainsi à tout vent le secret de sa sagesse. Ce qui est certain, c'est qu'on en cherchant en vain un exemple dans l'histoire des grandes puissances, et surtout de notre patrie. Si ce n'était un acte inconscient, ce serait la déshonneur la plus caractéristique.

LE XIX^{ème} SIÈCLE: M. Gambetta, dans cette même séance, a dit quelques mots d'un ton plus sonore et, certes, mieux fait pour nous plaire, si

— Savez-vous une nouvelle? lui cria-t-elle, dès qu'elle eut franchi la montée de l'escalier: Le beau lieutenant de dragons est revenu à Chartres. Je l'ai vu: il sortait de la cathédrale au moment où une calèche arrivait. Et dans cette calèche il y avait cette belle madame toute en soie noire qui est venue ici un peu avant que je sois sortie. Et voilà! Il parait que le dragon a sauté dans la calèche et a baisé les mains de la dame en disant, si fort que je l'ai entendu: — Ma bonne mère, que je suis heureux! Et elle, sans faire attention qu'elle était en pleine rue, elle a pris la tête de son dragon et elle l'a embrassé à deux mains trois fois. Ça, François, ça prouve que c'est du bon monde, et pas fier, et qui s'aime; puis ils sont entrés à l'église.

Quelle histoire me contez-vous là, Soline? Quel est ce dragon?

— Mais, pardine, c'est le nôtre, c'est le lieutenant qui aime tant les roses, c'est M. d'Allevard. Eh, bon Dieu! le voilà qui arrive en personne, j'entends le bruit de son sabre à la porte du jardin.

— Soline! Soline! où êtes-vous? Le bouquet blanc est-il prêt? M. Vincent est-il rentré? s'écria le dragon.

— Quel bouquet? Je n'en ai point en ce moment, dit Soline en descendant précipitamment l'escalier.

— La dame lui baisa le front et s'éloigna d'un pas vite et léger.

Tandis qu'Hélène, après avoir cueilli les plus belles fleurs, s'installait dans sa chambre pour faire le bouquet de la fiancée Soline, qui était allée faire une commission rue Saint-Mesme, entra et monta tout droit chez François.

— Vous êtes un peu en retard, dit-elle, et je voudrais le lui donner ajusté à la mode italienne, c'est-à-dire placé dans le porte-bouquet que voici.

Et elle tira, de son sac de taffetas noir brodé de jais, un porte-bouquet d'argent nœud, d'un travail admirable, et autour duquel était fixée par des fils d'or une garniture de dentelle.

— Quel beau point de Venise! dit Hélène: eh! ce sera plaisir que d'ajuster un bouquet de roses et de fleurs d'orange dans ce flot de dentelle.

Nous avons par bonheur, un oranger en retard, tout fleuri.

— Vous connaissez le point de Venise, mademoiselle? oh oui, madame, à Saint-Cyr on le savait faire, et madame d'Elport, un douz-unex, nous en a fait, m'en a fait donner quelques bouquets.

Quoi! vous avez été élevée par la dernière supérieure de Saint-Cyr? dit la belle dame en feignant l'étonnement.

— J'ai l'honneur d'être un peu sa parente par ma mère, madame, et c'est ce qui m'a permis de venir à Paris.

— Il suffit de vous voir un instant, mademoiselle, pour reconnaître que ses soins ont parfaitement réussi.

Mais, pardonnez-moi cette indiscrétion à l'intérêt que vous m'inspirez, vous devez souffrir de votre situation actuelle, après avoir vécu en telle compagnie?

— Nullement, madame, je suis avec mon bon père, et le plus heureux fils du monde.

— Pour le moment, je le crois. Vous êtes jeune! Mais plus tard, que deviendrez-vous? Vous n'êtes pas faite pour épouser un jardinier, je pense.

Je ne me marierai pas, madame, mais

LE MANUEL DU PARFAIT FONCTIONNAIRE

« Avec mes gendarmes, mes préfets et mes évêques, je tiens la France dans ma main », disait Napoléon I^{er}.

Le mot de Thiers serait-il vrai? M. Gambetta ne serait-il donc qu'un fou furieux?

Dans tous les cas, ce n'est pas un diplomate, et c'est un diplomate dont nous avons besoin. Sa chute, confirmée hier par la majorité parlementaire, est un véritable bonheur public.

Après avoir affirmé que la France était prépondérante en Égypte après avoir subi malgré ses solennelles déclarations, les concours dédaigneux de l'Angleterre, voici qu'il va nous mettre en tutelle et nous donner comme conseil de famille, les grandes puissances réunies en Congrès, c'est-à-dire des indifférents ou des ennemis.

Le Juge du camp, le président de ce conseil de famille, sera M. de Bismarck.

La France de Bouvines, de Rocroy et d'Austerlitz, retombée en état de minorité, ne pourra rien faire sans l'autorisation du Congrès.

C'est le comble de l'humiliation. La rage et la honte nous montent au visage quand nous pensons qu'il était si facile, avec un peu de prudence et de dignité, d'éviter une solution devenue aujourd'hui inéluctable et qui nous atteint dans notre honneur et notre patriotisme.

Il ne fallait pas se jeter tête baissée dans cette aventure égyptienne. Il fallait se garder et contre cette politique d'intervention personnelle et outragée préconisée par M. Gambetta, et contre cette lâcheté fanfaronne de M. de Freycinet, qui nous rappelle en cette aventure, ces poltrons qui, voyageant seuls la nuit, chantaient à tue-tête pour tromper leur peur.

La solution qui s'imposait, à notre avis, était la suivante: Dès le début, il convenait de provoquer un Congrès Européen et de confier à la Porte la pacification de l'Égypte, sous le contrôle des puissances réunies.

Si la Porte était trop faible pour assurer le rétablissement de la paix au Caire et à Alexandrie, il fallait donner ce mandat à une puissance de second ordre, à l'Espagne par exemple.

De cette façon, on laissait en suspens cette question de suprématie qui se résout maintenant en faveur de l'Angleterre; on ménageait pour l'avenir notre influence en Égypte, on ne s'exposait pas à devenir l'auxiliaire méprisé de la Grande-Bretagne, on ne se plaçait pas sous la tutelle de l'Europe, et nous rentrions dans le Concert Européen avec le rôle honorable, auquel nous avons le droit de prétendre, malgré les désastres de 1871 et la mutilation de notre territoire.

La Chambre, suivant son ministre dans ses contradictions et ses coupables faiblesses, a approuvé et applaudi hier son langage lâche, comme elle avait approuvé et applaudi, il y a quinze jours, ses hautes affirmations de suprématie en Égypte.

Ces votes contradictoires, ce manque d'esprit de suite et de fermeté auront un double résultat: retentissement dans le pays tout entier.

Tous ceux qui ont au cœur l'amour de la patrie et la passion de sa gloire se souviendront avec découragement que, depuis douze ans, nous avons dépensé sans compter nos milliards, payé les impôts les plus onéreux, pour assurer le relèvement de la France, et la reconstruction de nos armées détruites, et que ces douze années de sacrifice servent uniquement à démontrer notre faiblesse et notre isolement.

PIERRE SALVAT.

LE MANUEL DU PARFAIT FONCTIONNAIRE

« Avec mes gendarmes, mes préfets et mes évêques, je tiens la France dans ma main », disait Napoléon I^{er}.

Le mot de Thiers serait-il vrai? M. Gambetta ne serait-il donc qu'un fou furieux?

Dans tous les cas, ce n'est pas un diplomate, et c'est un diplomate dont nous avons besoin. Sa chute, confirmée hier par la majorité parlementaire, est un véritable bonheur public.

Après avoir affirmé que la France était prépondérante en Égypte après avoir subi malgré ses solennelles déclarations, les concours dédaigneux de l'Angleterre, voici qu'il va nous mettre en tutelle et nous donner comme conseil de famille, les grandes puissances réunies en Congrès, c'est-à-dire des indifférents ou des ennemis.

Le Juge du camp, le président de ce conseil de famille, sera M. de Bismarck.

La France de Bouvines, de Rocroy et d'Austerlitz, retombée en état de minorité, ne pourra rien faire sans l'autorisation du Congrès.

C'est le comble de l'humiliation. La rage et la honte nous montent au visage quand nous pensons qu'il était si facile, avec un peu de prudence et de dignité, d'éviter une solution devenue aujourd'hui inéluctable et qui nous atteint dans notre honneur et notre patriotisme.

Il ne fallait pas se jeter tête baissée dans cette aventure égyptienne. Il fallait se garder et contre cette politique d'intervention personnelle et outragée préconisée par M. Gambetta, et contre cette lâcheté fanfaronne de M. de Freycinet, qui nous rappelle en cette aventure, ces poltrons qui, voyageant seuls la nuit, chantaient à tue-tête pour tromper leur peur.

La solution qui s'imposait, à notre avis, était la suivante: Dès le début, il convenait de provoquer un Congrès Européen et de confier à la Porte la pacification de l'Égypte, sous le contrôle des puissances réunies.

Si la Porte était trop faible pour assurer le rétablissement de la paix au Caire et à Alexandrie, il fallait donner ce mandat à une puissance de second ordre, à l'Espagne par exemple.

De cette façon, on laissait en suspens cette question de suprématie qui se résout maintenant en faveur de l'Angleterre; on ménageait pour l'avenir notre influence en Égypte, on ne s'exposait pas à devenir l'auxiliaire méprisé de la Grande-Bretagne, on ne se plaçait pas sous la tutelle de l'Europe, et nous rentrions dans le Concert Européen avec le rôle honorable, auquel nous avons le droit de prétendre, malgré les désastres de 1871 et la mutilation de notre territoire.

La Chambre, suivant son ministre dans ses contradictions et ses coupables faiblesses, a approuvé et applaudi hier son langage lâche, comme elle avait approuvé et applaudi, il y a quinze jours, ses hautes affirmations de suprématie en Égypte.

Ces votes contradictoires, ce manque d'esprit de suite et de fermeté auront un double résultat: retentissement dans le pays tout entier.

Tous ceux qui ont au cœur l'amour de la patrie et la passion de sa gloire se souviendront avec découragement que, depuis douze ans, nous avons dépensé sans compter nos milliards, payé les impôts les plus onéreux, pour assurer le relèvement de la France, et la reconstruction de nos armées détruites, et que ces douze années de sacrifice servent uniquement à démontrer notre faiblesse et notre isolement.

PIERRE SALVAT.

LE MANUEL DU PARFAIT FONCTIONNAIRE

« Avec mes gendarmes, mes préfets et mes évêques, je tiens la France dans ma main », disait Napoléon I^{er}.

Le mot de Thiers serait-il vrai? M. Gambetta ne serait-il donc qu'un fou furieux?

Dans tous les cas, ce n'est pas un diplomate, et c'est un diplomate dont nous avons besoin. Sa chute, confirmée hier par la majorité parlementaire, est un véritable bonheur public.

Après avoir affirmé que la France était prépondérante en Égypte après avoir subi malgré ses solennelles déclarations, les concours dédaigneux de l'Angleterre, voici qu'il va nous mettre en tutelle et nous donner comme conseil de famille, les grandes puissances réunies en Congrès, c'est-à-dire des indifférents ou des ennemis.

Le Juge du camp, le président de ce conseil de famille, sera M. de Bismarck.

La France de Bouvines, de Rocroy et d'Austerlitz, retombée en état de minorité, ne pourra rien faire sans l'autorisation du Congrès.

C'est le comble de l'humiliation. La rage et la honte nous montent au visage quand nous pensons qu'il était si facile, avec un peu de prudence et de dignité, d'éviter une solution devenue aujourd'hui inéluctable et qui nous atteint dans notre honneur et notre patriotisme.

Il ne fallait pas se jeter tête baissée dans cette aventure égyptienne. Il fallait se garder et contre cette politique d'intervention personnelle et outragée préconisée par M. Gambetta, et contre cette lâcheté fanfaronne de M. de Freycinet, qui nous rappelle en cette aventure, ces poltrons qui, voyageant seuls la nuit, chantaient à tue-tête pour tromper leur peur.

La solution qui s'imposait, à notre avis, était la suivante: Dès le début, il convenait de provoquer un Congrès Européen et de confier à la Porte la pacification de l'Égypte, sous le contrôle des puissances réunies.

Si la Porte était trop faible pour assurer le rétablissement de la paix au Caire et à Alexandrie, il fallait donner ce mandat à une puissance de second ordre, à l'Espagne par exemple.

De cette façon, on laissait en suspens cette question de suprématie qui se résout maintenant en faveur de l'Angleterre; on ménageait pour l'avenir notre influence en Égypte, on ne s'exposait pas à devenir l'auxiliaire méprisé de la Grande-Bretagne, on ne se plaçait pas sous la tutelle de l'Europe, et nous rentrions dans le Concert Européen avec le rôle honorable, auquel nous avons le droit de prétendre, malgré les désastres de 1871 et la mutilation de notre territoire.

La Chambre, suivant son ministre dans ses contradictions et ses coupables faiblesses, a approuvé et applaudi hier son langage lâche, comme elle avait approuvé et applaudi, il y a quinze jours, ses hautes affirmations de suprématie en Égypte.

Ces votes contradictoires, ce manque d'esprit de suite et de fermeté auront un double résultat: retentissement dans le pays tout entier.

Tous ceux qui ont au cœur l'amour de la patrie et la passion de sa gloire se souviendront avec découragement que, depuis douze ans, nous avons dépensé sans compter nos milliards, payé les impôts les plus onéreux, pour assurer le relèvement de la France, et la reconstruction de nos armées détruites, et que ces douze années de sacrifice servent uniquement à démontrer notre faiblesse et notre isolement.

PIERRE SALVAT.

LE MANUEL DU PARFAIT FONCTIONNAIRE

« Avec mes gendarmes, mes préfets et mes évêques, je tiens la France dans ma main », disait Napoléon I^{er}.

Le mot de Thiers serait-il vrai? M. Gambetta ne serait-il donc qu'un fou furieux?

Dans tous les cas, ce n'est pas un diplomate, et c'est un diplomate dont nous avons besoin. Sa chute, confirmée hier par la majorité parlementaire, est un véritable bonheur public.

Après avoir affirmé que la France était prépondérante en Égypte après avoir subi malgré ses solennelles déclarations, les concours dédaigneux de l'Angleterre, voici qu'il va nous mettre en tutelle et nous donner comme conseil de famille, les grandes puissances réunies en Congrès, c'est-à-dire des indifférents ou des ennemis.

Le Juge du camp, le président de ce conseil de famille, sera M. de Bismarck.

La France de Bouvines, de Rocroy et d'Austerlitz, retombée en état de minorité, ne pourra rien faire sans l'autorisation du Congrès.

C'est le comble de l'humiliation. La rage et la honte nous montent au visage quand nous pensons qu'il était si facile, avec un peu de prudence et de dignité, d'éviter une solution devenue aujourd'hui inéluctable et qui nous atteint dans notre honneur et notre patriotisme.

Il ne fallait pas se jeter tête baissée dans cette aventure égyptienne. Il fallait se garder et contre cette politique d'intervention personnelle et outragée préconisée par M. Gambetta, et contre cette lâcheté fanfaronne de M. de Freycinet, qui nous rappelle en cette aventure, ces poltrons qui, voyageant seuls la nuit, chantaient à tue-tête pour tromper leur peur.

La solution qui s'imposait, à notre avis, était la suivante: Dès le début, il convenait de provoquer un Congrès Européen et de confier à la Porte la pacification de l'Égypte, sous le contrôle des puissances réunies.